

Histoire de l'Équitation Française

**Patrice Franchet d'Espèrey
2013**

©PFE

1

Site du Centre de documentation de l'École nationale d'Équitation

Documentation.equestre.info

Site Patrice Franchet d'Espèrey

Equitation-francaise-baucher.fr

Diaporama du cours

en cours

Adresse électronique

franchetdesperrey@club.fr

©PFE

2

BIBLIOGRAPHIE historique

- Decarpentry (général Albert), *Les maîtres écuyers du manège de Saumur*,
Editions Lavauzelle, 1993.
Baucher et son école, J.M. Place, 1997.
- Durand (général Pierre), *L'équitation française, mon choix de cœur et de raison*.
Editions Actes Sud, 2009.
- Franchet d'Espèrey (Patrice), *La Main du maître*, Editions Odile Jacob, 2007.
- François Robichon de La Guérinière, écuyer du roi et d'aujourd'hui ?*,
Editions Belin,
2000.
- Guillotel (Gérard), *L'homme à cheval au XIX^e siècle*. Belin, 1999
Les écuries royales du XVI^e au XVIII^e siècle, Association pour l'académie
Équestre de Versailles, 1998.

©PFE 3

- Monteilhet (André), *Les maîtres de l'œuvre équestre*, Editions Actes Sud, 2009.
- Perrier (Jacques), *L'épopée du Cadre noir de Saumur*, Editions Lavauzelle, 1994.
- Digard (Jean-Pierre), *Une histoire du cheval*, Editions Actes Sud, 2007.

BIBLIOGRAPHIE technique

- Decarpentry (général Albert), *Equitation académique*, Editions Lavauzelle, 1991.
- L'Hotte (général Alexis), *Questions équestres*, Edition Jean-Michel Place, 2000.
Un officier de Cavalerie, Edition Emile Hazan, 1958. Epuisé
- Ollivier (Dominique), *La vérité sur l'équilibre*, Editions Belin, 1999.
- Dictionnaire d'équitation*, Agence Cheval de France, 2003.

4

INTRODUCTION

sur les
FONDEMENTS THÉORIQUES DE
L'ÉQUITATION

Indispensable pour la
compréhension
de l'œuvre des écuyers exposée
dans le cours

©PFE

5

La position dite du « cavalier de fer »
Kiba-dachi - en japonais (騎馬立ち) - est une position
de garde commune à différents arts martiaux japonais.

Elle permet de
mieux comprendre
l'intervention de
l'homme sur
l'équilibre du
cheval

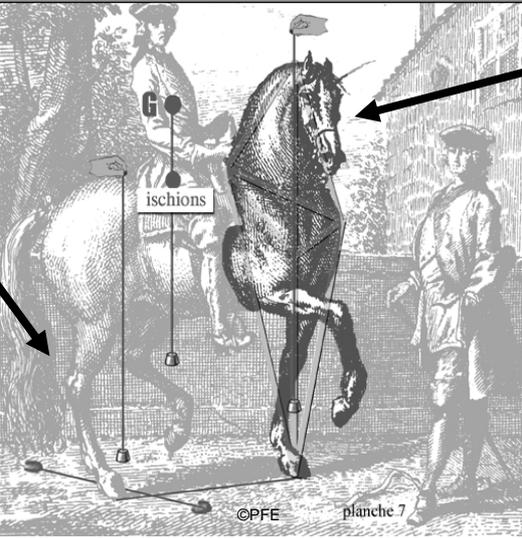


©PFE

6

En effet, en Occident, dès la Renaissance italienne, l'équitation procède à une modification substantielle
DE LA POSTURE DU CHEVAL

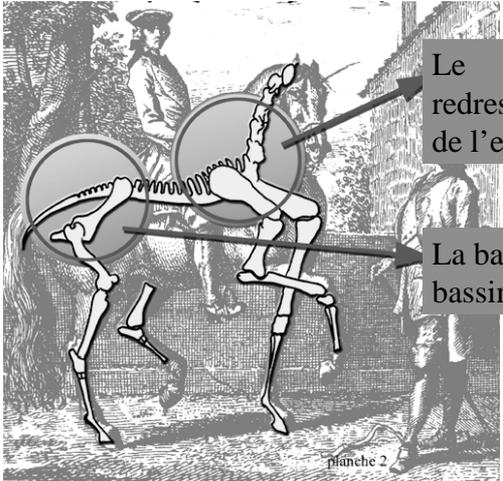
Par l'avancée des postérieurs pour une plus grande prise en charge de la masse



Et par le reflux du bras de levier tête-encolure au-dessus des appuis antérieurs

© D. Ollivier 7

Cette posture d'ensemble qui s'appelle le **RASSEMBLER**
 Comporte DEUX ASPECTS



Le redressement de l'encolure

La bascule du bassin

© D. Ollivier 8

Cette posture doit être obtenue en tenant compte de la manière dont s'effectue la locomotion du cheval.

C'est la masse du cheval se déplace et les membres servent de soutien et de moteurs secondaires en ajoutant un effet de propulsion.

C'est la tête qui est le « chef » de la machine animale et qui dirige les mouvements.

Pour maîtriser les mouvements du cheval, il est nécessaire de s'emparer de la tête et de l'encolure.

Deux voies s'offrent au cavalier :

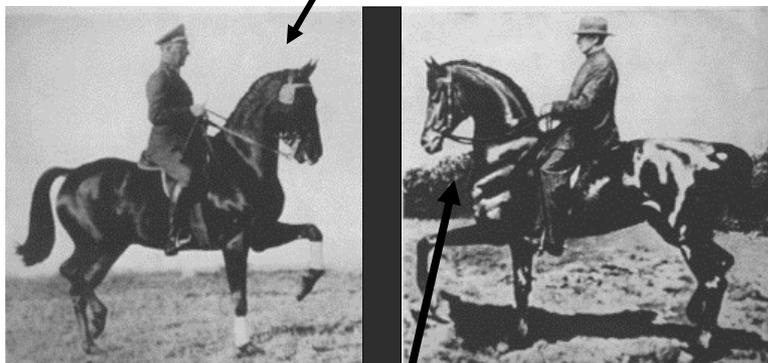
09/18/11

©PFE

Deux systèmes de dressage permettent de maîtriser les mouvements du cheval et de les influencer :

I - Fixer la tête et l'encolure au début du dressage : *fige la posture*

Fels monté par le CI Gerhardt



Vallerine montée par le Cne Beudant

II - Fixer la tête et l'encolure en fin de dressage : *stabilise la posture* ©PFE¹⁰

I - Modèle biomécanique du cheval comprimé sur lui-même

métaphore du fleuret poussé contre un mur par le

général Jules de Benoist, dans

Dressage et conduite du cheval de guerre, 1899

Antoine d'Aure,

Cours d'équitation militaire, 1850

Gustave Steinbrecht,

Le gymnase du cheval, 1885

James Fillis,

Principes de dressage, 1892

Commandant Licart,

Dressage, 1939

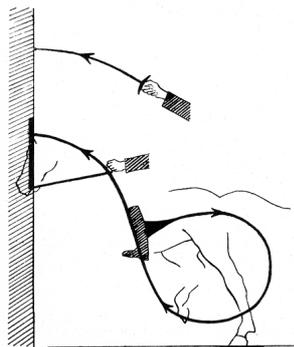


Fig. 35. — Mur et main du cavalier reçoivent la poussée.
La main de l'exécuteur pousse la masse du fleuret sur le mur. La jambe pousse la masse du cheval sur la main. Lame et colonne vertébrale, subissant les effets de la poussée, fléchissent.

Le point d'appui sur la main est une invention d'Antoine d'Aure

Cours d'équitation militaire, 1850

LA MISE SUR LA MAIN

C'est lorsque :

« Pousser en avant par les jambes et ayant cessé de résister dans son encolure et dans sa nuque, le cheval conserve avec la main un contact constant et en accepte les actions sans contrainte ».

Moyen d'obtention et conséquences :

L'action des jambes précède l'action de la main

Contact constant et rênes tendues

II - Modèle biomécanique du

cheval qui s'autograndit

Métaphore de la canne à pêche



Plus elle se redresse à sa base,
plus elle s'arrondit à son sommet

©PFE

13

LA MISE EN MAIN

C'est la

« Décontraction de la bouche dans le ramener. C'est un mouvement de la langue analogue à celui qu'elle exécute pour la déglutition et qui soulève le ou les mors. » Général Albert Decarpentry, *Équitation académique*, 1947

Moyen d'obtention et conséquence :

La main commence le premier effet, les jambes accompagnent le mouvement. La Guérinière, *École de cavalerie*, 1733

L'appui se réduit momentanément au contact minimum jusqu'à la descente de main.

©PFE

14

Dès la Renaissance, la posture du cheval varie entre deux extrêmes

Dans l'équitation de combat
le ramener permet de
bien piquer l'ennemi



L'élévation maxima permet
d'obtenir que le cheval manie
de lui-même



©PFE

15

HISTOIRE DE L'EQUITATION

Les grands courants de l'équitation
française

©PFE

16

SOMMAIRE

- I - **L'équitation italienne** de la Renaissance
- II - **L'équitation française** de la Renaissance
1575 – 1648 : Salomon de la BROUE (1593)
- III - **L'équitation Classique française**
1680 : l'école de Versailles
1836 : AUBERT
- IV - **L'équitation militaire :**
l'école de d'AUVERGNE (1756 – 1788)
- V - **Le daurisme** (à partir de 1847)
- VI - **Le bauchérisme** (à partir de 1833)
- VII - **Le fusionnisme** (à partir de 1855)
- VIII - **L'équitation sportive** (à partir de 1865)

©PFE 17

I – L'équitation italienne de la Renaissance

La ville de Naples, carrefour de plusieurs cultures :

- La domination espagnole de 1503 à 1707

Le royaume de Naples, jusqu'en 1442, est aux mains de la maison d'Anjou, maison cadette des Capétiens. À cette date, l'Aragon avec le roi Alphonse V en prend le contrôle. La maison d'Anjou essaie alors sans relâche d'en reprendre possession. Son dernier représentant, René d'Anjou meurt en 1480 : ses droits sur le royaume de Naples passent alors au royaume de France, où règne Louis XI, puis, à partir de 1483, Charles VIII.

Charles VIII doit faire d'importantes recherches dans les archives pour prouver le bien-fondé de ses prétentions, d'autant plus que la maison d'Anjou a perdu ses possessions napolitaines en 1442. il franchit le col de Montgenèvre le 2 septembre 1494

– La domination des byzantins (VI^e et VII^e siècles)

qui conservent l'héritage grecque

©PFE

18

– La domination espagnole à la fin du XV^e siècle :

Le cheval ibérique

L'équitation à la genette (influence arabe) toute de
maniabilité

à l'opposé de l'équitation de la
chevalerie du nord de l'Europe qui combat par le
choc,

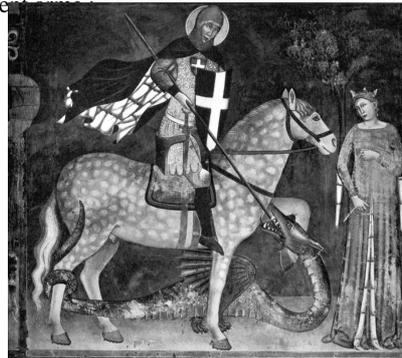
lourdement armé

Le baptême chrétien de Constantin en 337
réconcilie le pouvoir politique et l'autorité
spirituelle

Le soldat chrétien est un cavalier

L'ordre chevaleresque apparaît au XI^e siècle

©PFE

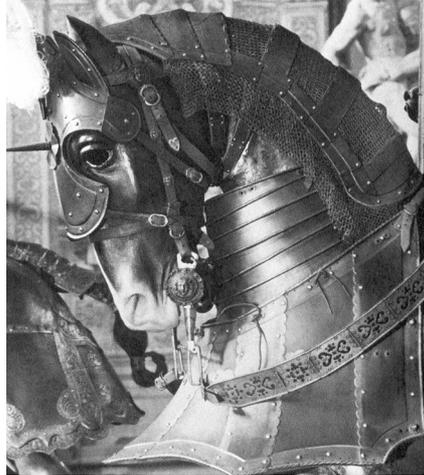


Avec l'apparition de la poudre à canon au XIII^e
siècle, la chevalerie déclinera



**À partir de l'époque de François 1^{er},
l'infanterie décidera du sort de la bataille**

La chevalerie du nord de la Loire utilise le cheval élevé dans les fermes des plaines céréalières



Le chevalier combat par le choc

L'héritage grec

XÉNOPHON, *De l'art équestre*, écrit à Scillonte
entre 391 et 371 avant notre ère

le cheval de guerre et le cheval en l'honneur des dieux

Xénophon décrit pour le citoyen athénien le beau et bon cheval, comment l'acheter, l'entretenir et le dresser dans la perspective de la guerre et la défense de la Cité.

A la fin de l'ouvrage, apparaît un autre cheval, celui qui est monté dans les processions en l'honneur des dieux.



La procession des Panathénées sculptée par Phidias pour la frise du Parthénon



construit de -449 à -438 par l'architecte Ictinos
et décoré par le sculpteur Phidias,
à l'initiative de Périclès

« Si quelqu'un, montant un bon cheval de guerre, veut le faire paraître
avantageusement et prendre les plus belles allures, **qu'il se garde bien de
le tourmenter, soit en lui tirant la bride, soit en le
pinçant de l'éperon ou en le frappant avec un fouet,
par où plusieurs pensent briller. [...]**

Conduit, au contraire, par une main légère, sans que les rênes soient tendues, relevant son encolure, et ramenant sa tête avec grâce, il prendra l'allure fière et noble dans laquelle d'ailleurs il se plaît naturellement ; car quand il revient près des autres chevaux, surtout si ce sont des femelles, c'est alors qu'il relève le plus son encolure, ramène sa tête d'un air fier et vif, lève moelleusement les jambes et porte la queue haute. Toutes les fois qu'on saura l'amener à faire ce qu'il fait de lui-même lorsqu'il veut paraître beau, on trouvera un cheval qui, travaillant avec plaisir, aura l'air vif, noble et brillant. » Trad. Paul-Louis Courier, 1834

La recherche du beau considérée comme moyen d'accéder au vrai s'accompagne ici de la notion aristotélicienne **de l'imitation de la nature** qui est belle et bonne. **Le cheval qui travaille avec plaisir** montre qu'il s'agit bien d'une maïeutique, c'est-à-dire d'une forme d'accouchement de soi-même, de l'accès à une vérité intérieure qui se manifeste par une conduite de joie, tant de la part du cheval que de son cavalier.

L'équitation savante repose sur une **intuition poétique** :

« L'équitation académique se propose d'abord de rendre au cheval monté la grâce des attitudes et des mouvements qu'il avait naturellement en liberté... » Général Decarpentry, *Equitation académique*, 1947

sur une **intention philosophique** :

le respect du cheval qui répond à de simples indications hors de tout effet de force ou contrainte physique

Qui seront reprises à la Renaissance italienne

Et devient métaphore du pouvoir politique

Lorsque le souverain maîtrise son cheval sans y toucher, il a acquis par là –même la capacité à gouverner les hommes sans employer la force.

Ferdinand d'Aragon au marquis de Mantoue, Lettre du 23 mai 1498

« Pour répondre ici à ce que vous m'avez demandé, c'est-à-dire, s'il est nécessaire qu'un cheval bien dressé doive obéir aussi bien à la jambe qu'à la main comme si, sans l'action répétée de la main ou de la jambe, on ne pouvait diriger toutes les opérations décidées par le Cavalier ; alors que vous avez par ailleurs vu évoluer des chevaux sans aucune aide avec les jambes fermes du cavalier qui paraissaient immobiles, et encore d'autres qui ont très bien guidé leur cheval sans l'aide de leurs jambes. Aussi en fonction de mon savoir et dans la logique de notre raisonnement, je vous répondrais qu'étant donné la fonction de la main qui est de guider les épaules, celle des jambes de guider les hanches, la distance qui existe des épaules aux hanches et enfin le fait que celles-ci soient des parties opposées, on arrivera avec l'art du dressage à faire en sorte que le cheval opère avec une parfaite synchronisation des membres antérieurs et postérieurs. Mais il est vrai aussi que, une fois que le cheval est dressé et qu'il comprend toutes les aides, il faut monter sans leur aide, **mais cela est école pour Princes. »**

Federigo Grisone, gentilhomme napolitain

L'Ecurie du Sieur Grisone..., 1550, trad. 1559

LA MISE EN MAIN, fondement de sa doctrine

« [Lorsqu'un cheval] s'embride, le mufle retiré pour aller férir du front, il n'en sera pas seulement plus ferme de bouche, mais aussi il tiendra son col ferme et dur jamais ne la mouvant hors de son lieu, et avec un doux appui s'accompagnera et agencera de sorte la bouche avec la bride, la mâchant toujours qu'il semblera qu'elle y soit miraculeusement née. »

©PFE

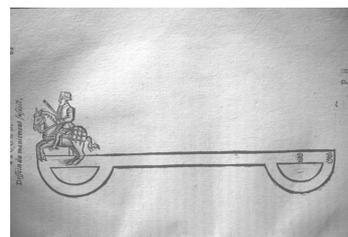
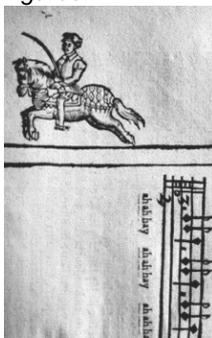
27

Cesare Fiaschi, dirige l'académie de Ferrare

Traité de la manière de bien embrider, manier et ferrer les chevaux,
1556, trad. 1564

Musique et chorégraphie : les sauts d'école

« [...] Si d'aventure quelque gaillard Chevalier trouve étrange, qu'en ce second livre j'ai voulu insérer & peindre quelques traits & notes de Musique, pensant qu'il n'en estoit point besoin, je lui répond que *sans temps & sans mesure ne se peut faire aucune bonne chose, & partant ai-je voulu montrer la mesure par la musique figurée.* »



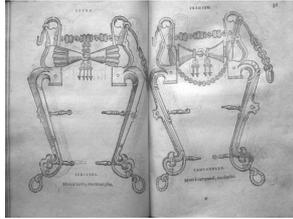
©PFE

La Passade

Giambatista Pignatelli (1525- ?)

directeur de l'Académie de Naples, il forme les écuyers de l'Europe entière

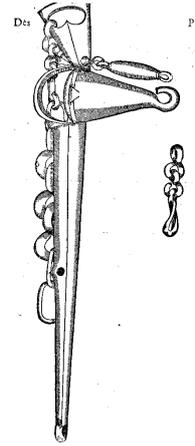
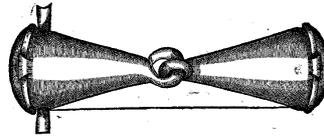
Avant Pignatelli la forme du mors variait pour pallier les défauts de structure du cheval



Planches de Fiaschi

Le mors à la pignatelli,

Le plus simple pour tous les chevaux



©PFE

29

II-L' équitation française de la Renaissance

Le Grand Écuyer de France

charge créée par Charles VII en 1441 et abolie en 1870

Il dirige la grande et la petite écurie du roi, l'École des Pages, l'enseignement de l'équitation dans les

les haras royaux (Saint-Léger en Yvelines, Meung sur et Oiron).



©PFE



Le duc de
Bellegarde,
Grand
écuyer de
France
sous Henri
IV



L'organisation des Écuries du roi :

Le premier écuyer ordinaire
Les écuyers ordinaires
Les écuyers cavalcadours

09/18/11

©PFE

1575		1600		1700		1775		1800	
1574	1589	1610	1643	1715	1774	1792	1804		
Ch. IX	1551-1589 (38) HENRI III (régna 15 ans)	1553 – 1610 (57) Henri IV (21)	1601 – 1643 (42) LOUIS XIII (33)	1638 – 1715 (77) LOUIS XIV (72)	1710 – 1774 (64) LOUIS XV (59)	1754 – 1793 (39) LOUIS XVI (18)	REPUBLIQUE	1769-1821 Napoléon (11)	
		<p>Vers 1530 – vers 1610 Salomon de LA BROUË, E.O. Écuyer du duc d'Epemon et de Henri III « le cavalier français » 1594</p>							
<p>PIGNATELLI Gentilhomme Napolitain Elève de Grisoni à Naples et de Frascchi à Ferrare. Il professa dans les deux Académies puis succéda à Fiachi dans la direction de celle de Ferrare</p>									

©PFE

32

Salomon de La Broue (vers1530-vers1610),

écuyer ordinaire de la Grande Ecurie sous Henri III

C'est le premier écuyer à écrire un traité d'équitation en français

Des Préceptes du Cavalierice françois, 1593-1594

Faire faire facilement des choses faciles au cheval

Le cheval bon et paisible à la main pour faire naître la franchise

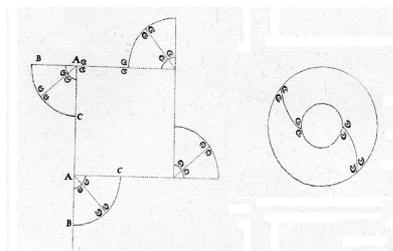
Ne jamais continuer un mouvement mal commencé



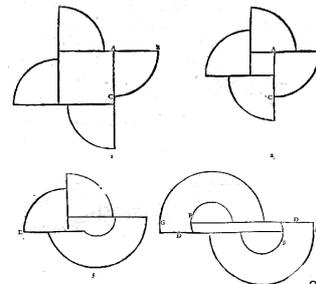
©PFE

33

La volte carrée de Pignatel prépare à la volte ronde du combat singulier



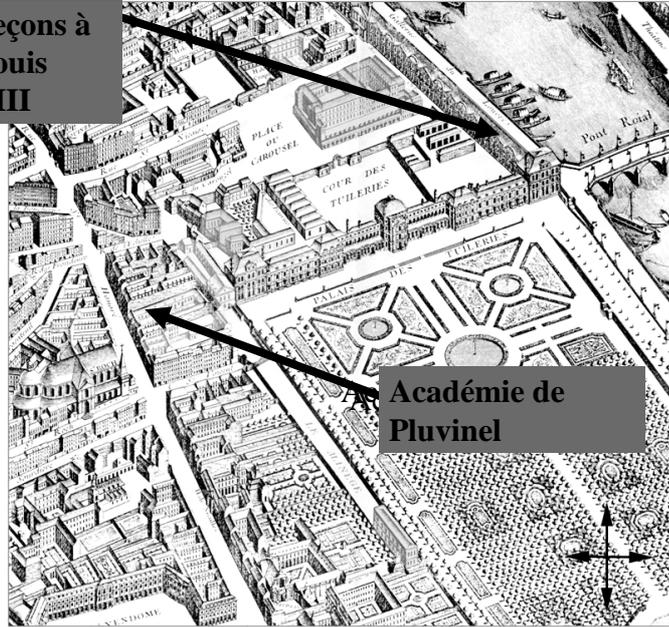
**Par réduction
de la volte
carrée**



©PFE

34

Leçons à
Louis
XIII



Académie de
Pluvinel

©PFE

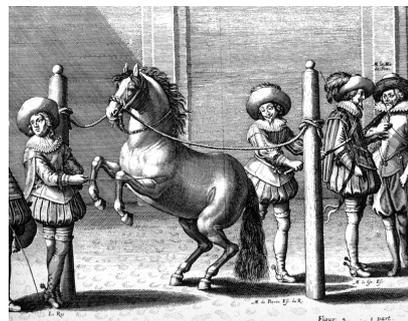
37

L'ART DE MONTER A CHEVAL DEVIENT L'ART DE GOUVERNER

Le travail au pilier unique , [assouplissement du cheval sur le cercle]



et au double pilier pour



L'action de la main précède l'action des jambes

©PFE

38

IV - L'équitation classique

Le manège de Versailles 1682-1830

L'EQUITATION, DECOR DU REGNE de Louis XIV

Trois écuyers de la Grande Ecurie dominent leur époque :

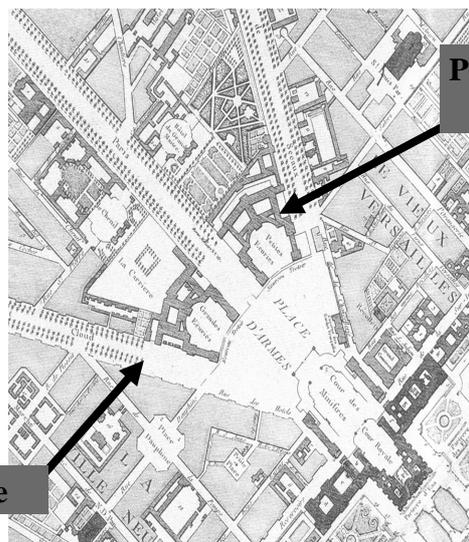
Duvernet de La Vallée

Antoine de Vendeuil (maître de La Guérinière)

Pierre Duvernet Duplessis



39



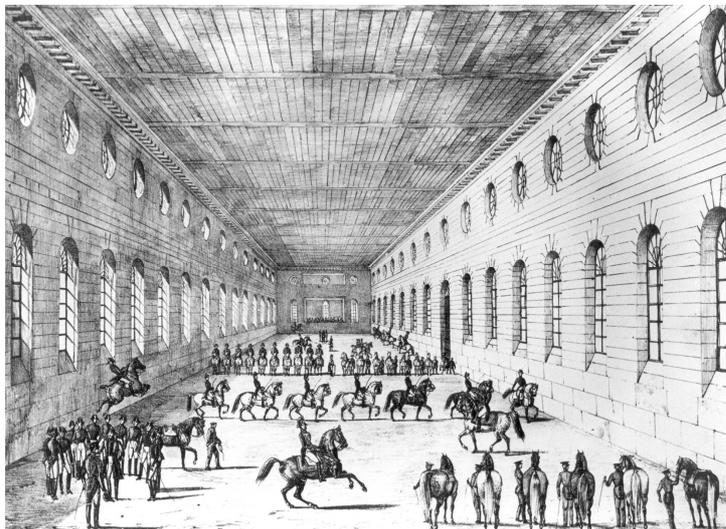
Petite écurie

Grande écurie

©PFE

40

**Le manège de Versailles construit en
1745
par l'architecte Ange Gabriel**



09/18/11

**L'Arrêt du conseil du 17 octobre 1665
pour le rétablissement des haras
est considéré comme l'acte fondateur des**

Haras nationaux

**Le haras du roi de Saint-Léger en Yvelines est transféré
en 1715 en Normandie au Haras du Pin**



©PFE



42

12. — LE HARAS DU PIN. — Fauter, Étalon de pur sang anglais.
E. Roussin, del. — Argenteau — Goussier

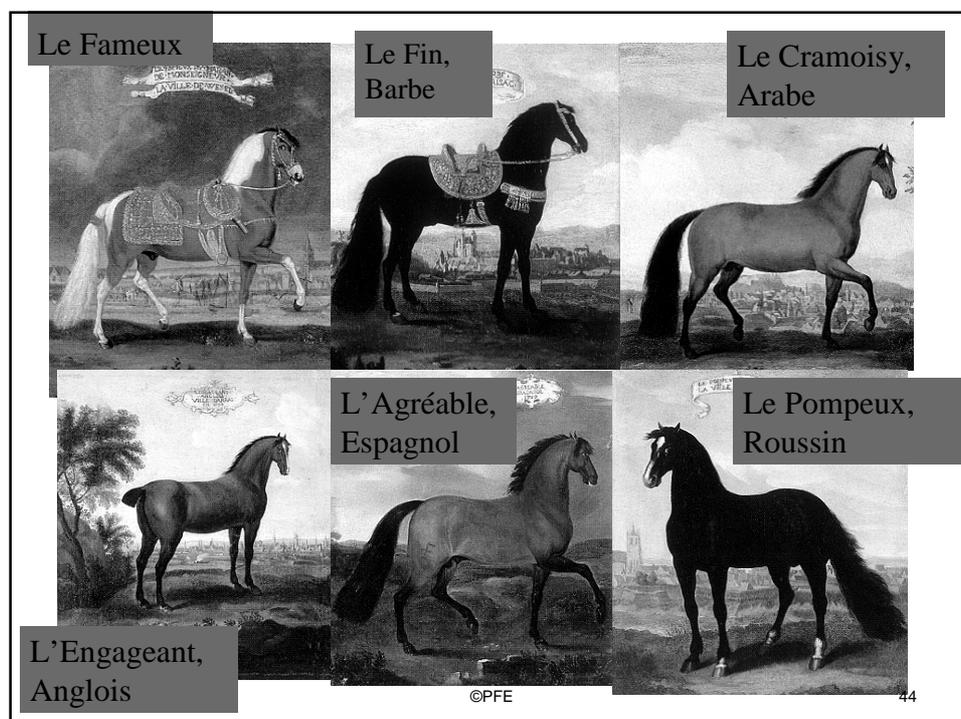
Les portraits des chevaux du piquet de Louis XIV (Musée du Mans)

Montrent les différentes populations de chevaux utilisés à Versailles

Ce sont les mêmes populations décrites par La Guérinière

©PFE

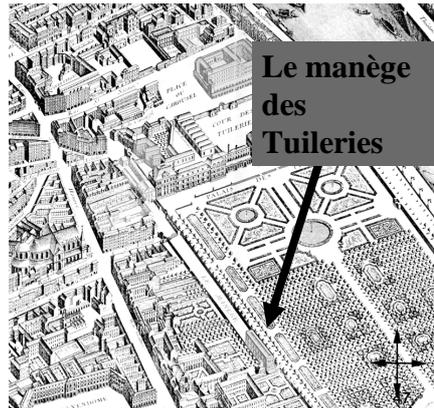
43



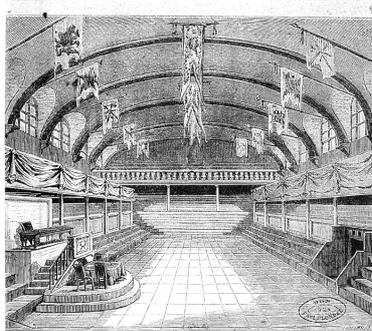
François de La Guérinière (1688-1751)
 écuyer du Roy au Manège des Tuileries



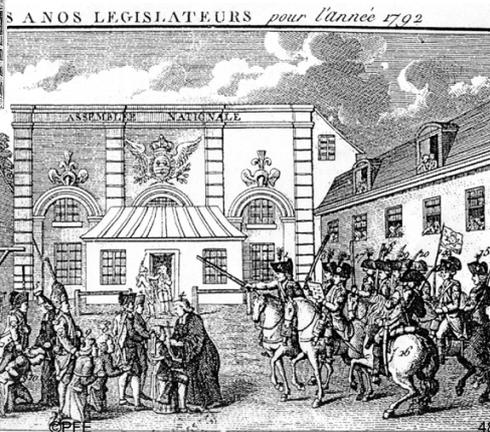
©PFE



**Vues intérieure et extérieure du
 manège des Tuileries
 transformé en Assemblée
 nationale sous la Révolution**



L'ASSEMBLÉE DE LA RÉVOLUTION. — La salle de Manège (d'après des estampes du temps).



LES ANS LEGISLATEURS pour l'année 1792

©PFE

48

La Guérinière se réfère à La Broue et Newcastle sauf pour une invention technique qu'il s'attribue :

L'épaule en dedans



indissociable



de la croupe au mur

©PFE

51

La descente de main, couronnement du dressage

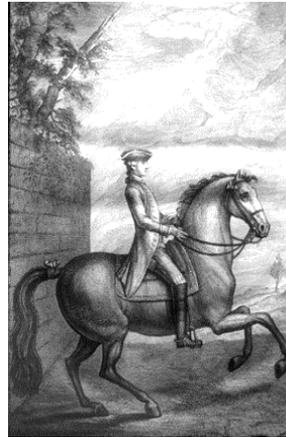
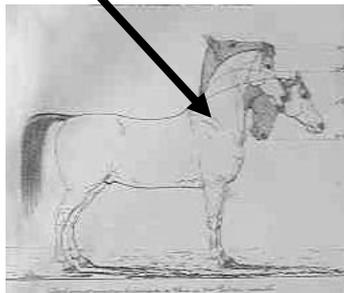


René Bacharach
montant Violaceo

©PFE

52

La posture du cheval
recherchée à l'École de
Versailles sous Louis XVI et
Louis XVIII



©PFE

55

1804		1815		1825		1830		1848		1852		1870		1875		1900		1925		1940	
1769-1821 (52) Napoléon (11)		1755-1824 (69) L. XVIII (9)		1757-1836 (79) CH. X (6)		1773-1850 (77) LOUIS-PHILIPPE (18)		2ème R.		1808-1873 (65) NAPOLEON III (18)		3ème REPUBLIQUE									
				★																	
				1783 - 1863 (80) P.A. AUBERT, E.P. E.P. au Manège des Dames Puis à l'école d'E.M. 1819-21 « Traité raisonné d'équitation » 1836																	

©PFE

56

P. -A. Aubert (vers 1783-1863),
élève de Pellier, Coupé, Gervais, d'Abzac

Traité raisonné d'équitation,
d'après les principes de l'école française, 1836

Il fixe par écrit les derniers
enseignements de Versailles
À l'époque de Louis XVI puis
de Louis XVIII



©PFE

57

mais aussi en Allemagne

chez **Ludwig Hünersdorf** (1748 – 1813)

Anleitung zu der natürlichen und leichtesten Art, Pferde abzurichten, 1791, trad.
Équitation allemande..., Bruxelles, 1845

Premier traité allemand utilisable en école et au-dehors, il servit de base au règlement de la cavalerie prussienne de 1825 et en partie pour celui de la cavalerie allemande de 1912.

et **Louis Seeger** (1799 – vers 1860)

le maître de Steinbrecht

System der Reitkunst, Berlin, 1844



©PFE

58

IV – Les premiers écuyers militaires

Débloccage stratégique par rapport à l'époque de Louis XIV où prédomine les guerres de siège . Cela donne lieu à un maillage de 150 fortifications construites sur le territoire français par Vauban



Citadelle de Besançon

L'invention de la charge de cavalerie au galop par Maurice de Saxe (1724) redonne à la cavalerie un rôle déterminant sur le champ de bataille

Elle remplace la **caracole**

©PFE

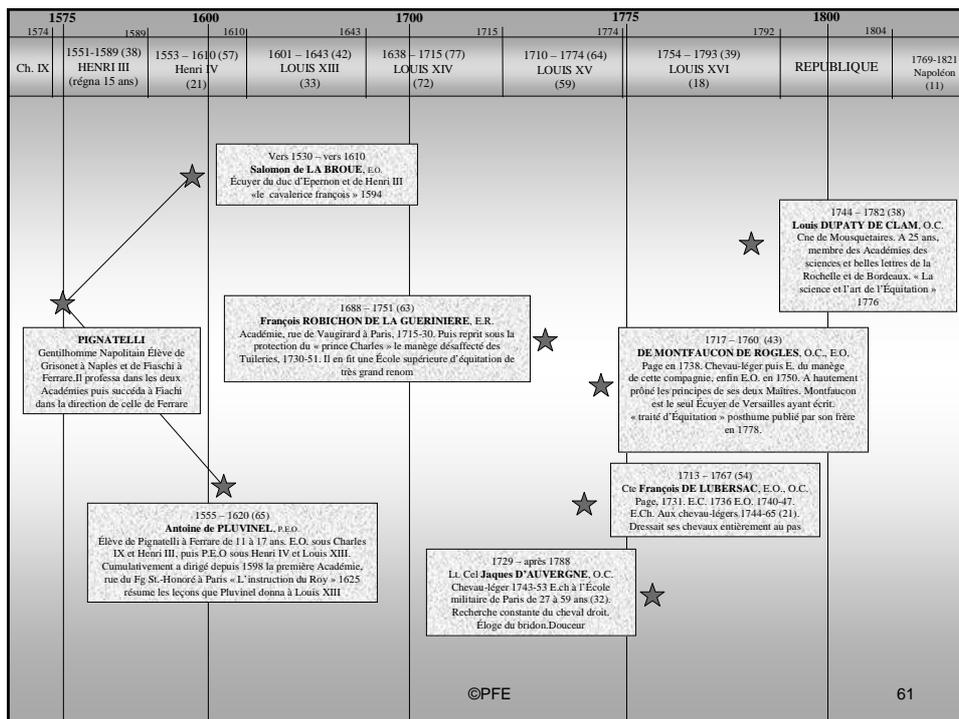
59

La caracole est une tactique de cavalerie apparue dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, utilisée par les reîtres allemands, et utilisée jusqu'au XVIII^e siècle.

Le cuirassier est équipé d'arme à feu (pistolet) ; il est moins lourdement défendu que le chevalier armé d'une lance. L'usage de l'arme à feu impose une nouvelle tactique de combat : la charge au galop, ou même au trot, interdit le tir. Étant donné l'imprécision des armes à feu de l'époque, la seule allure adoptable est le pas. La tactique de la caracole est mise au point pour tenir compte de cette contrainte : les cuirassiers sont disposés sur plusieurs rangs ; le premier rang, arrivé à portée de tir, tourne à gauche et fait feu sur l'ennemi, puis se replie derrière en dernier rang pour recharger. Les rangs suivants font de même.

09/18/11

©PFE



François de Lubersac (1713-1767)

écuyer ordinaire de la Grande écurie,
dirige le manège des Cheval-légers créé en 1744 à Versailles

Montfaucon de Rogles (1717-1760)

écuyer ordinaire de la Petite écurie
est mis à la tête du manège des Cheval-légers en 1747 par Lubersac

Il est le seul écuyer de Versailles à avoir écrit au XVIII^e siècle

Traité d'équitation, 1778

Le cheval assoupli, droit et d'aplomb



1804	1815	1825	1830	1848	1850	1852	1870	1875	1900	1925	1940
1769-1821 (52) Napoléon (11)	1755-1824 (69) L. XVIII (9)	1757-1836 (79) CH. X (6)	1773-1850 (77) LOUIS-PHILIPPE (18)	2ème R.	1808-1873 (65) NAPOLÉON III (18)				3ème REPUBLIQUE		
	★ 1771 - 1749 (78) Jean CORDIER, O.C. E.ch.S. O.C. puis E. à St.-Germain, Saumur St.-Cyr, Versailles E. Ch.S. 1825-1833 « Traité raisonné d'Équitation » 1824										
		★ 1783 - 1863 (80) P.A. AUBERT, E.P. E.P. au Manège des Dames Puis à l'École d'E.M. 1819-21 « Traité raisonné d'équitation » 1836									
											65

©PFE

En 1793, la Convention avait aboli toutes les écoles instituées sous l'ancien Régime.

En 1796, le Directoire décida la création à Versailles d'une

École nationale d'Équitation

Deux instructeurs sont nommés, Coupé et Gervais, anciens piqueurs de la Grande Écurie.

L'équitation enseignée fut dite équitation de circonstance

Elle se réduisit à « prendre et rendre »

et à laisser flotter les rênes quand le cheval marchait à peu près selon les désirs.

En 1798, l'école fut réunie aux attributions de guerre et prit le titre

d'École d'instruction des troupes à cheval

qui fut ensuite transférée à Saint-Germain-en-Laye par Napoléon Bonaparte

©PFE

66

L'École de cavalerie de Saumur 1824

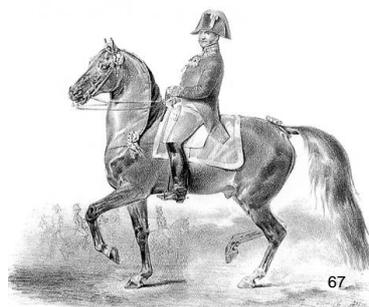
L'École d'Instruction des Troupes à Cheval de Saint-Germain en Laye est transférée à Saumur en 1815. En 1824, un décret de Charles X crée l'École de Cavalerie.

Jean-François Ducroc de Chabannes (1754-1835),
élève de d'Auvergne, écuyer au Manège de Saumur de 1815 à 1817

Cours élémentaire et analytique d'équitation, 1827

Jean-Baptiste Cordier (1771-1849),
élève de Coupé et Jardin à l'École d'instruction
des troupes à cheval créée en l'an IV, écuyer au
manège de Saumur de 1815 à 1822, écuyer en
chef à Versailles puis à Saumur de 1825 à 1835

Traité raisonné d'équitation, 1824



©PFE

Vue de l'École de cavalerie au XIX siècle



©PFE

68

804	1815	1825	1830	1848	1850	1870	1875	1900	1925	1940
1769-1821 (52) Napoléon (11)	1755-1824 (69) L. XVIII (9)	1757-1836 (79) CH. X (6)	1773-1850 (77) LOUIS-PHILIPPE (18)	2ème R.	1808-1873 (65) NAPOLEON III (18)			3ème REPUBLIQUE		
	★	1771 - 1749 (78) Jean CORDIER, O.C. E.ch.S. O.C. puis E. à St.-Germain, Saumur St.-Cyr, Versailles E. Ch.S. 1825-1833 "Traité raisonné d'Équitation" » 1824								
					★					
		★								
		1783 - 1863 (80) P.A. AUBERT, E.P. E.P. au Manège des Dames Puis à l'École d'E.M. 1819-21 "Traité raisonné d'équitation" » 1836								
					©PFE					69

V – LE DAURISME

L'équitation instinctive régularisée

Antoine Cartier d'Aure

(1799-1863)

élève du vicomte d'Abzac, écuyer cavalcadour puis écuyer-professeur à Versailles en 1827,
directeur d'un manège à Paris et écuyer en chef à Saumur en 1847

Traité d'équitation, 1834

Cours d'équitation militaire, 1850

qui devient obligatoire dans l'Armée en 1853

Il invente

le point d'appui sur la main

et recherche la vitesse et l'extension des allures



©PFE

VI-L'école de François Baucher

La première manière

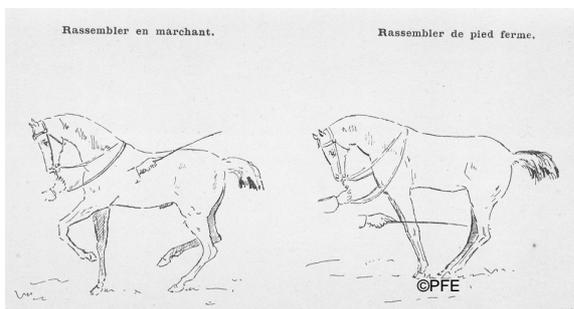
Dictionnaire raisonné d'équitation, 1833,

Méthode d'équitation, basée sur de nouveaux principes, 1842

Œuvres complètes, 1859

L'équilibre de *l'isard sur le pic* permet la mobilité du cheval dans ses mouvements usuels

Partisan



Le cheval indiscipliné François Baucher

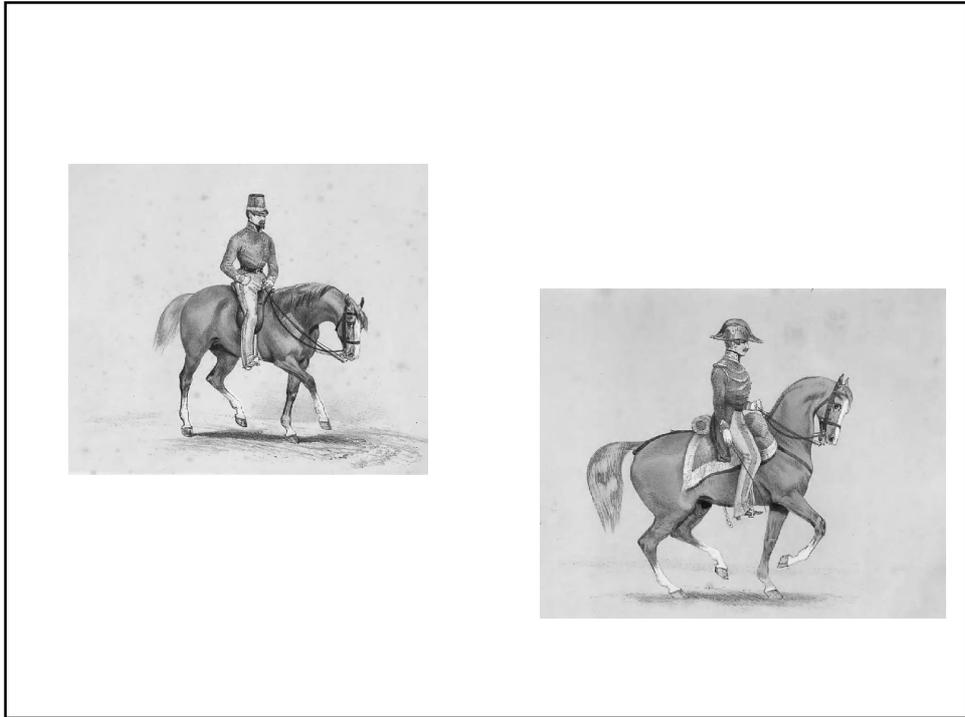
raidit son encolure pour
faire écran à la volonté du
cavalier



La flexion
latérale
assouplit
l'encolure
pour le
désarmer

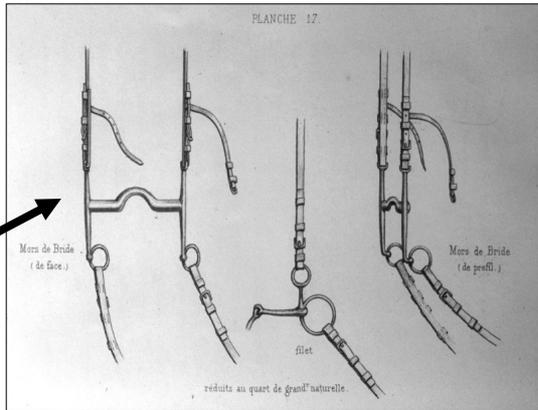


L'attitude
perpendiculaire
de la tête est la
seule qui lui
restera permise
sous la main du
cavalier



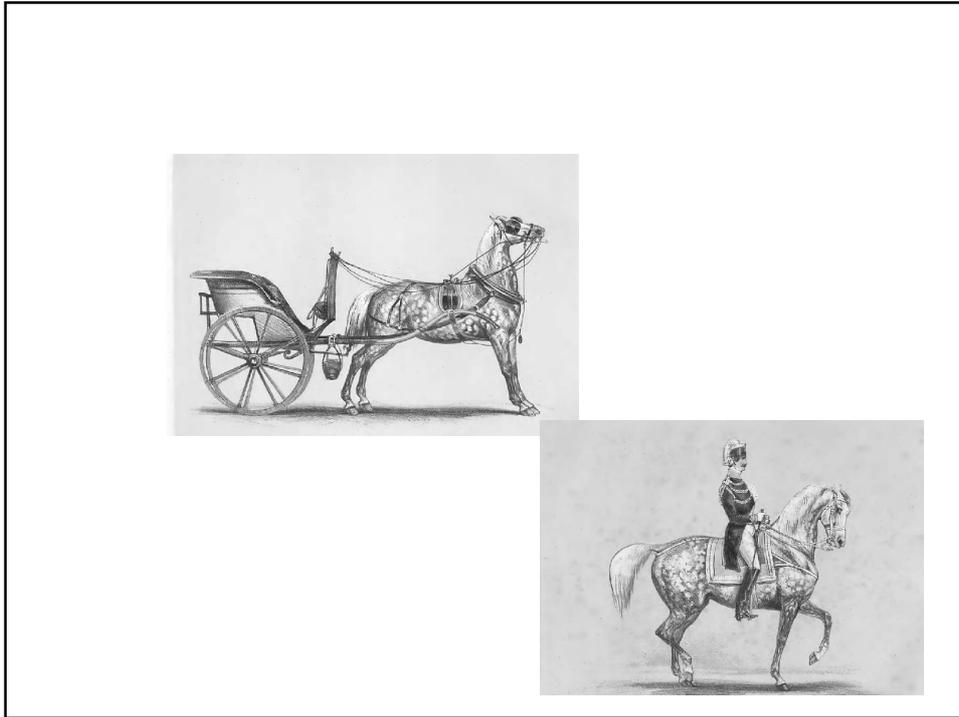
la flexibilité de la mâchoire qui, dans l'équitation ancienne, était la preuve d'une opération équestre, devient pour Baucher le préalable de tout mouvement

Le mors de bride Baucher sans gourmette



©PFE

76



La dernière manière de Baucher

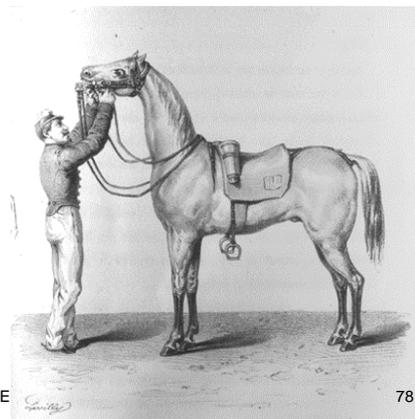
À partir de 1855

Main sans jambes
et jambes sans
main

La décomposition
de la force et du
mouvement

L'effet d'ensemble
se différencie du
rassembler

**L'élévation de l'encolure
prépare le ramener**



©PFE

78

1804	1815	1825	1830	1848	1850	1852	1870	1875	1900	1925	1940
1769-1821 (52) Napoléon (11)	1755-1824 (69) L. XVIII (9)	1757-1836 (79) CH. X (6)	1773-1850 (77) LOUIS-PHILIPPE (18)	2ème R.	1808-1873 (65) NAPOLÉON III (18)				3ème REPUBLIQUE		
	★ 1771 - 1749 (78) Jean CORDIER , O.C. E.ch.S. O.C. puis E. à St.-Germain, Saumur St.-Cyr, Versailles E. Ch.S. 1825-1833 « Traité raisonné d'Équitation » 1824						★ 1837 - 1905 (68) Gal FAVEROT DE KERBRECH , O.C. comme capitaine dresse les chevaux de Napoléon III 1867-70. Plus tard E. de l'impératrice « dressage méthodique du cheval de selle » 1891				
		★ 1796 - 1873 (77) François BAUCHER , E.P. « Méthode d'Équitation » 1842 à 1867. « Baucher... génie à part... son nom resplendira dans l'histoire de l'Équitation »		★							
			★ 1799 - 1863 (64) Cte Antoine CARTIER D'AURE , E.ch.S. Élève de l'école de Versailles 1814-20. E.C. de Louis XVIII et de Charles X, E.P. dirige le manège Duphot 1829-30 E.Ch.S. 1847-54, E. de Napoléon III. 1854-61. « Traité d'Équitation » 1834. « Cours d'Équitation » 1854						★ 1863 - 1949 (86) Cte Etienne BEUDANT , O.C. A servi sous les ordres du Cte Faverot. « L'Écuyer le plus mirabolant que j'aie jamais rencontré. » (Gal D.) « Extérieur et Haute École » 1923 « Dressage du Cheval de Selle » 1948		
		★ 1783 - 1863 (80) P.A. AUBERT , E.P. E.P. au Manège des Dames Puis à l'École d'E.M. 1819-21 « Traité raisonné d'équitation » 1836									
					©PFE						79

retour au classicisme de Versailles avec de nouveaux moyens

Deux disciples successifs

François Faverot de Kerbrech (1837-1905)

Dressage méthodique du cheval de selle

selon les derniers enseignements de F. Baucher, 1891

rédigé à partir des cahiers de notes prises au cours du dressage de Conspirateur lorsqu'il était colonel du 23^{ème} Dragons

Étienne Beudant (1863-1949)

Extérieur et haute école, 1923

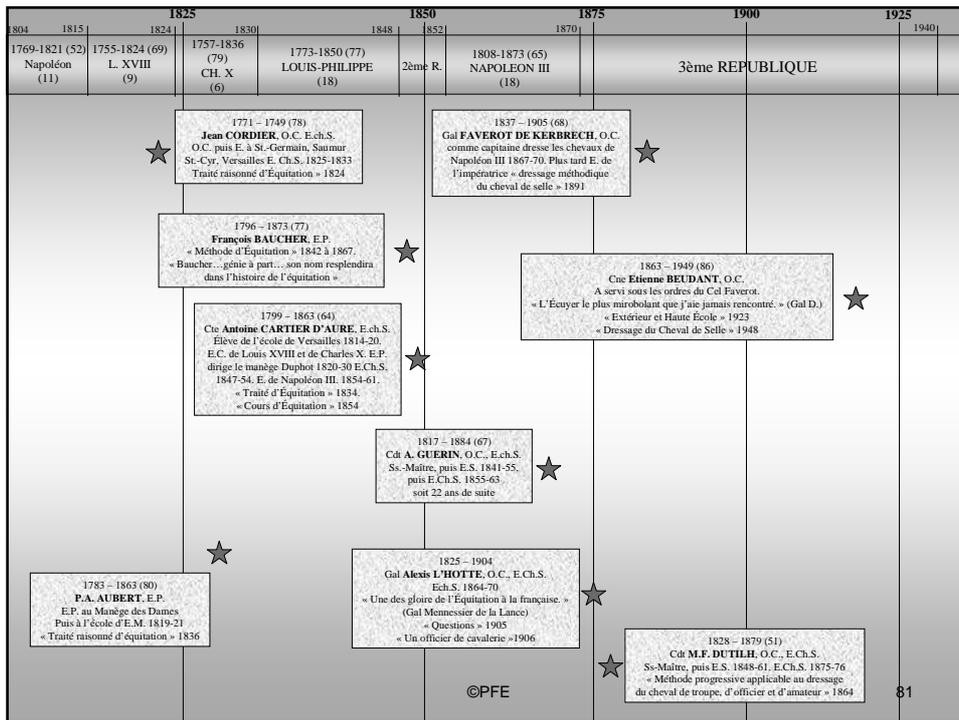
Main sans jambes... ,1945

Vallerine, 1934



©PFE

80



VII - Les fusionnaires

Ce sont des Écuyers du Cadre noir qui tentent de concilier d'Aure et Baucher

Alexis L'Hotte (1825-1904)

élève de Baucher et de d'Aure, écuyer en chef en 1864

Un officier de cavalerie, 1905
et *Questions équestres*, 1906

Calme, En avant, Droit



Mathieu-François Dutilh (1828-1879) élève de d'Aure et de Guérin, écuyer en chef en 1874

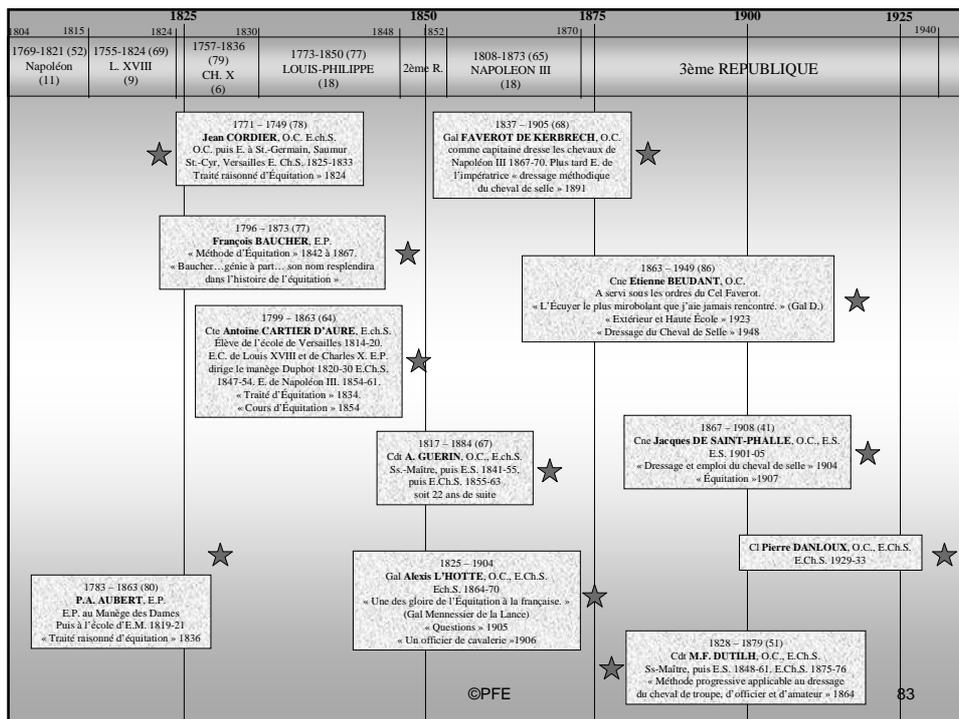
Gymnastique équestre, 1864

Méthode progressive applicable au dressage du cheval de troupe,
1875

La descente ou extension d'encolure

©PFE

82



VIII - La naissance de l'équitation sportive

Création de la **Société hippique française** 1865,
le concours de 1866 au Palais de l'industrie

Les concours annuels sont orientés surtout sur les carrossiers avec une seule petite épreuve pour le saut d'obstacles qui deviendra prédominant peu à peu

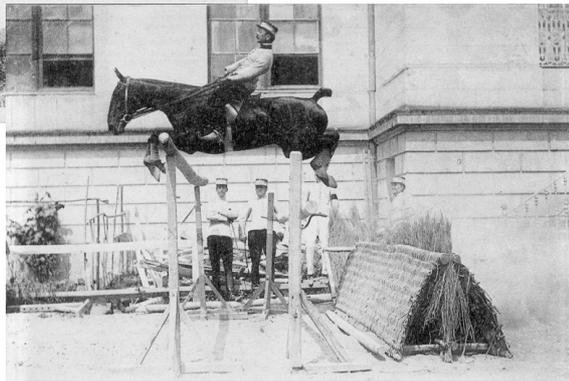
Le **championnat du cheval d'armes** 1902,
gagné par le capitaine de Saint-Phalle écuyer du Cadre noir

Premiers **jeux olympiques** équestres, 1912 à Stokholm

Premier règlement international de **DRESSAGE**, 1929



La technique du
saut avant Caprilli

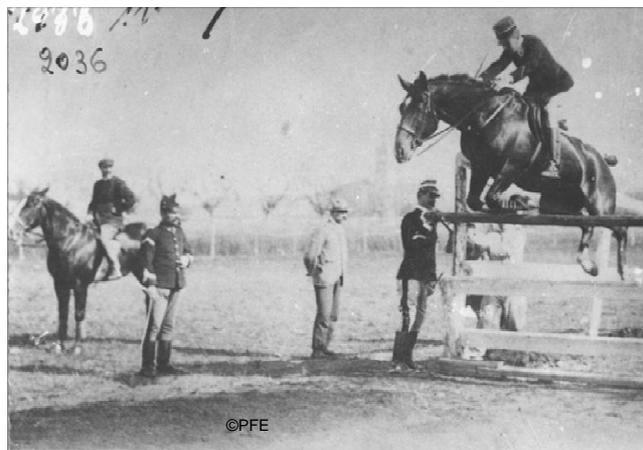


©PFE

85

LA MONTE NATURELLE

Federigo **Caprilli**
(1868 – 1907)
Officier italien



©PFE

86

Pierre Danloux (1878-1943), écuyer en chef en 1929

la non-intervention à l'obstacle

La monte en avant

avec adhérence du mollet sous le ventre du cheval

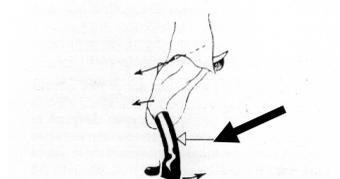


Fig. 71. — Effet de l'appui des mollets d'avant en arrière.



Fig. 70. — Adhérence maximum.

©PFE

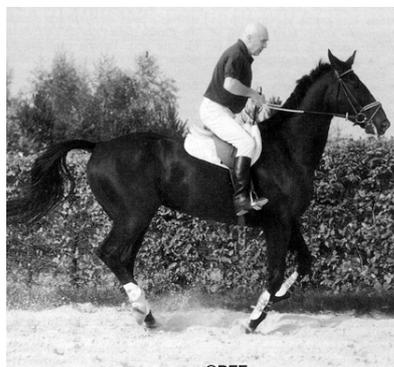
87

L'INTERVENTION A L'OBSTACLE

Jacques Bizard

Jean d'Orgeix

L'équitation, une méthode française d'instruction, 1978



©PFE

88

***Merci d'avoir écouté
jusqu'à la
FIN...***

©PFE

89

La tradition, ça se mérite, faut se la tirer !

